

RAPPORT D'ACTIVITÉ





SOMMAIRE



LES ACTIVITÉS DE GÉRÉDIS EN 2015 > p. 4-5



PRINCIPAUX OBJECTIFS À COURT TERME > p. 6-7



DES ENGAGEMENTS ET DES VALEURS > p. 8-9



DES MISSIONS
DE SERVICE PUBLIC > p. 10-11



Pour accomplir ses missions, GÉRÉDIS, en application de l'article L322-10 du Code de l'énergie, confie la réalisation matérielle d'une partie des interventions à un opérateur de réseau intégré à SÉOLIS, sa maison-mère, ainsi qu'à des prestataires locaux.

EXPLOITER ET ENTRETENIR LE RÉSEAU

Afin d'assurer à la fois la continuité d'alimentation et la qualité « régulière, définie et compatible avec les utilisations usuelles de l'énergie électrique » telles que définies par le Code de l'énergie, GÉRÉDIS exploite et conduit le réseau au quotidien. Le service de dépannage est assuré 24 heures/24. L'entreprise entretient le réseau, les postes de distribution publique, les postes sources et répond aux demandes de localisation des réseaux souterrains, qui ont fortement augmenté en 2015. 6671 demandes ont été aussi traitées dans le délai réglementaire de 7 jours.

L'ensemble des ouvrages fait l'objet d'un contrôle technique périodique. Deux campagnes significatives sont réalisées tous les ans : l'élagage de la végétation proche des lignes électriques et l'inspection des lignes par hélicoptère (plus de 2700 km de lignes en 2015) dans le but de détecter les anomalies du réseau aérien.

DÉVELOPPER LE RÉSEAU

La vision à moyen et à long termes de l'évolution du réseau est décrite dans un schéma directeur qui détaille les programmes d'investissements des dix années à venir.

526 chantiers ont été réalisés en 2015. Les opérations les plus remarquables concernent l'extension et l'adaptation du poste source de Niort-Nord (mise en place d'un transformateur 225/15 kV), la création du poste 90 kV de Champdeniers et l'extension du poste de Melle.



ACHEMINER L'ÉLECTRICITÉ

C'est le cœur du service attendu par les utilisateurs du réseau : assurer le transit sur le réseau de l'électricité consommée ou produite sur le site du client. L'équilibre est assuré par l'interconnexion du réseau de distribution au réseau de transport géré par RTE.

GÉRÉDIS a acheminé 1826 GWh en 2015, dont 25 % en énergies renouvelables produites localement.

A l'interface avec l'installation de l'utilisateur, GÉRÉDIS mesure, valide et publie les données de comptage. Les flux d'énergie sont reconstitués quotidiennement et diffusés sur notre portail extranet.

FIN DES TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS

La loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010, portant la nouvelle organisation du marché de l'électricité, a mis fin le 31 décembre 2015 aux tarifs réglementés de vente d'électricité pour les consommateurs ayant une puissance souscrite supérieure à 36 kVA. Cette disposition a eu pour conséquence le changement de contrat pour l'ensemble des sites concernés. GÉRÉDIS a œuvré à la mise en place de cette opération tout au long de l'année et comptabilisait 1926 changements de contrats à fin 2015. Cette opération a été menée à bien sans réclamation de la part des nouveaux fournisseurs ni de retard dans les processus de relève-facturation des clients concernés.



PRINCIPAUX OBJECTIFS À COURT TERME

Le programme d'investissement décennal d'un montant global de plus de 250 millions d'euros permet d'adapter les réseaux à l'évolution de la consommation et de la production, de sécuriser le réseau vis-à-vis des aléas climatiques et de respecter les obligations réglementaires.

RACCORDEMENTS ET INSERTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR) de Poitou-Charentes définit les ouvrages à créer (postes sources et ouvrages HTB) pour accueillir les EnR à l'horizon 2020. Ainsi, GÉRÉDIS devra réaliser environ 17 millions d'investissement pour la construction de 2 postes sources et l'extension de 4 postes existants.

résidentiel et tertiaire connaît un net ralentissement depuis 2014. Le raccordement des sites de production EnR (notamment les sites éoliens) reste très dynamique tout en étant fortement dépendant de l'évolution des conditions d'achat applicables à

L'activité raccordement du secteur

Le déploiement des compteurs communicants est un objectif introduit par la

DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS

réglementation européenne et française. Au niveau national, l'année 2015 a vu le début du déploiement généralisé du compteur communicant baptisé Linky sur le réseau ENEDIS.

Pour GÉRÉDIS, l'année 2015 a été marquée par :

- le remplacement de 50% des compteurs
 l'avancement du développement du SI BT > 36 kVA et HTA par des compteurs de nouvelle génération appelés «compteurs
- le démarrage des travaux de Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour l'achat groupé des compteurs et concentrateurs Linky, auxquels adhèrent tous les GRD de France et de Monaco
- chargé de piloter le parc de compteurs Linky et de gérer les échanges de données avec le système de gestion de la clientèle, de la relève et de la facturation. Ce système sera opérationnel en 2017, avant le déploiement de masse des compteurs de type «Linky».



TROUVER L'ÉQUILIBRE

GÉRÉDIS a la responsabilité d'acheter l'énergie pour compenser les pertes constatées sur le réseau, soit la différence entre l'énergie consommée par ses clients et l'énergie injectée par les producteurs locaux ou en provenance du réseau de transport.

En 2015, GÉRÉDIS a acheté un volume total de 119 GWh sur le marché européen.

ÉVOLUTION JURIDIOUE

L'année 2015 a vu l'amorce des études préparatoires à l'évolution de GÉRÉDIS afin d'intégrer l'ensemble des missions conférées au gestionnaire du réseau de distribution par l'article L322-8 du Code de l'énergie. Cette évolution est prévue courant 2017.

LANCEMENT DU PROJET SIG

étant au cœur de tous les projets, une consultation afin de se doter d'un Système d'Information Géographique de toute dernière génération avec pour objectifs :

■ l'acquisition d'un outil évolutif de gestion de bases de données techniques et cartographiques

- d'interfaces avec les autres
- ■le développement d'un outil de traitement des DT et DICT performant afin de répondre aux





La performance au service de l'intérêt général, la contribution au développement local, le respect de l'environnement ainsi que le traitement équitable des territoires et des consommateurs sont les engagements de service public qui guident les actions de GÉRÉDIS.

LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS COMME PRIORITÉ

Satisfaire nos clients et leurs attentes est une exigence essentielle. La qualité de la réponse qui leur est fournie est d'ailleurs l'un des enjeux majeurs de l'entreprise. Elle se traduit par l'obtention en 2009 et le renouvellement en 2013 d'une certification ISO 9001, une démarche au service de l'amélioration continue des services de GÉRÉDIS et de la satisfaction de ses

Pour les clients déjà raccordés au réseau, les échanges ont trait à la relève et à la gestion de leur contrat et aux interventions associées. D'autres sollicitent GÉRÉDIS pour un raccordement. Qu'importe

Satisfaire nos clients et leurs attentes est une exigence essentielle. La qualité de la requête, GÉRÉDIS les accompagne dans ces différentes réponse qui leur est fournie est d'ailleurs de l'entreprise site internet



LA QUALITÉ DU RÉSEAU

GÉRÉDIS conçoit, construit et entretient le réseau de distribution pour garantir la qualité de l'alimentation électrique. GÉRÉDIS mesure en continu les critères de continuité d'alimentation, de tenue de tension et de perturbations.

Lorsque la qualité mesurée sur un point de connexion au réseau ne satisfait pas les exigences réglementaires, GÉRÉDIS réalise dans les meilleurs délais l'étude et les travaux nécessaires et tient informés les utilisateurs concernés.

LA SÉCURITÉ DES HOMMES

La sécurité des hommes est au cœur des priorités de GÉRÉDIS. Les procédures mises en place dans chacune des activités ont pour objectif de garantir la sécurité des salariés, des clients et des tiers. La triple certification QSE de l'entreprise traduit cet engagement.



LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis sa création, GÉRÉDIS s'est appuyé sur des objectifs ambitieux dans le domaine de l'environnement et mène des actions concrètes sur le réseau de distribution : enfouissement des lignes, élimination des PCB, prise en compte de l'avifaune, raccordement des sites de production à base d'énergies renouvelables, intégration paysagère des nouveaux sites. En parallèle, l'entreprise participe à la démarche AGENDA 21 initiée par le SIEDS. Elle a constaté des avancées significatives en insérant systématiquement des critères de développement durable et de performance énergétique dans les règles d'attribution des appels d'offres. Enfin, comme le prévoit la directive européenne 2012/27/UE, GÉRÉDIS a fait réaliser en 2015 un audit énergétique afin de mettre en place une stratégie d'efficacité énergétique de ses activités.





GÉRÉDIS est Gestionnaire du Réseau de Distribution publique d'électricité en Deux-Sèvres et dessert à ce titre plus de 150 000 clients. Ses responsabilités sont définies par le Code de l'énergie et par le contrat de concession de service public signé avec le SIEDS (Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres), autorité organisatrice de la distribution publique et propriétaire des réseaux d'électricité.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte, promulguée en août 2015, a quant à elle défini de nouvelles perspectives dans les domaines de la production d'énergies renouvelables, de la publication de données et de la gestion locale des contraintes de charge.

UNE ENTREPRISE LOCALE, DES ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ

L'activité de GÉRÉDIS est strictement régulée par la législation européenne et nationale, sous contrôle de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

GÉRÉDIS assure ses missions dans le cadre d'un monopole géographique, en intégrant des spécificités locales propres à sa zone de desserte exclusive.

La gestion du réseau a pour finalité d'assurer une distribution universelle de qualité, à moindre coût pour la collectivité et nos clients.

Les activités de GÉRÉDIS couvrent les domaines suivants :

- concevoir, développer et adapter le réseau pour répondre à la croissance de la demande et à l'évolution des usages et des technologies
- assurer le raccordement et l'accès au réseau à tous les clients (nouvelle maison, nouveau parc éolien, nouveau site industriel ou commercial...)

- exploiter et entretenir les ouvrages pour garantir durablement la continuité de service, la sécurité et la performance duréseau
- gérer les contrats d'accès au réseau, assurer les comptages et la publication des données correspondantes.

Sur un territoire rural comme le sien, les linéaires sont importants et la densité de consommation est très faible, avec 3 fois moins de clients par km de réseau que la moyenne nationale. Le réseau aérien, quant à lui, est exposé aux aléas climatiques et l'enjeu de sécurisation aux intempéries est majeur.

LA PERFORMANCE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Chargé d'une mission de service public, GÉRÉDIS exerce ses responsabilités au bénéfice de tous les utilisateurs. Il assure la sécurité, la fiabilité et l'efficacité du réseau de distribution, et garantit que les conditions d'accès au réseau soient objectives, transparentes et non-discriminatoires.



CHIFFRES-CLÉS EN 2015



Communes distribuées par GÉRÉDIS



Communes distribuées par ENEDIS pour le centre et par GÉRÉDIS pour le reste



Communes entièrement distribuées par ENEDIS

300

communes desservies

PLUS DE

150000

points de livraison

14

postes sources HTB/HTA

8927

postes de transformation

13 628 km

de lignes électriques exploitées

8 110 km

de réseau HTA dont 2114 km en souterrain

5 5 18 km

de réseau BT dont 2058 km en souterrain

1826 GWh

d'énergie acheminée avec unepuissancemaximalede440MW





